

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ASSEMBLÉE DU 6 JUIN 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 6 juin 2022, tenue à la salle municipale, au 198A, rue de la Fabrique, à 19h30, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Marc Lemay, Michel Fortier, Yannick Pressé, Éric Guillot, Maxime Guillot et James Kingston, tous formant quorum.

Assiste également à cette séance madame Annie Jacques, directrice générale et greffière-trésorière.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum,

RÉSOLUTION # 149-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h30.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

RÉSOLUTION # 150-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et accepté à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux antérieurs
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Dépenses à approuver
 - a) Rechargement de la route Habel
 - b) Déneigement du stationnement de la salle municipale / église
 - c) Contrat de déneigement des routes – clause ajustement de carburant
 - d) Remplacement de ponceaux – béton à remblai
 - e) Contrat annuel avec la firme d'avocats Lavery
 - f) Chaise de bureau pour le poste de la direction générale
8. Demandes
 - a) Campagne pour la réduction de l'herbe à poux
 - b) Yvon Trottier – fête pour 50 années de prêtrise
 - c) Tour CIBC Charles-Bruneau
 - d) Pièce de théâtre
 - e) Juin – mois de la SLA
9. Affaires courantes
 - a) Rapport de la mairesse
 - b) FRR – cour extérieure du Foyer de Fortierville (phase 2)
 - c) FRR – achat de gradins pour le terrain de soccer
 - d) Mise en commun pour les tests annuels des bornes-fontaines
10. Suivi de dossiers
 - a) Vente d'articles municipaux
 - b) Rénovations du bureau municipal

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- i) Confirmation de la réalisation des travaux (PRABAM)
- ii) Mandat à Groupe RDL comptables pour la reddition de comptes finale (PRABAM)
- iii) Financement pour les gardes et l'escalier
- c) Ponceau rang St-Alphonse –
 - i) Plans et devis et estimé des travaux
 - ii) Demande d'aide financière PAVL – volet accélération
- d) Panneau pour les organismes et services de Fortierville
- 11. Règlements
- 12. Comités et MRC
 - a) Invitation Biblio Qualité
 - b) Journée du 31 mai (Charte protection de l'enfant)
 - c) Fête des voisins
 - d) Urgence du CLSC de Fortierville
 - e) Soirée reconnaissance citoyenne 2022
- 13. Affaires nouvelles
 - a) Abat-poussière
 - b) Travaux de pavage sur une section du rang St-Alphonse – mandat à FNX Innov pour la mise à jour des documents
 - c) Compteurs d'eau
 - d) FRR – aménagement d'une bande cyclable sur la rue Principale
- 14. Période de questions
- 15. Levée de l'assemblée

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS

RÉSOLUTION # 151-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les procès-verbaux des 2 et 30 mai 2022 avec dispense de lecture.

5. COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION # 152-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

- 1. Les déboursés des chèques # 1363 à # 1371 pour la somme de 3 581.73 \$.
- 2. Les comptes à payer des dépôts directs # 501661 à # 501690 pour la somme de 132 269.16 \$.
- 3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 12 596.25 \$.
- 4. Le total des salaires bruts pour le mois de mai 2022 pour la somme de 15 210.36 \$.

6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	113 308.20 \$
Location vestiaire	200.00 \$
Location bureau poste	160.00 \$
Location chalet loisirs / salle municipale	360.00 \$
Collecte matières électroniques	1 108.49 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

MAPAQ	211 830.30 \$
Compensation TVQ	9 229.00 \$
Intérêts sur EOP	61.35 \$
Échetier	55.00 \$
Permis rénovations	120.00 \$
Articles municipaux (photocopies, test eau, vieux fer etc.)	141.65 \$
Total	336 573.99 \$

7. DÉPENSES À APPROUVER

a) Rechargement de la route Habel

CONSIDÉRANT QUE d'importants bris à la route Habel ont été occasionnés par du transport lourd en mai dernier;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'urgence ont été effectués sur-le-champ, mais que l'ajout de gravier 0-3/4 sera requis;

RÉSOLUTION # 153-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Excavation Marcel Jacques pour la fourniture de 4 à 5 voyages de semi-trailer de gravier 0-3/4 B pour la réparation de la route Habel au coût de 25 \$ la tonne plus taxes.

b) Déneigement du stationnement de la salle municipale / église

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement du stationnement de la salle / église pour les années 2022-2023 et 2023-2024;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

Les Entreprises Jacques Beudet :

2022-2023 7 500.00 \$ + taxes
2023-2024 8 500.00 \$ + taxes

Les Entreprises Ronald Beudet :

2022-2023 2 550.00 \$ + taxes
2023-2024 2 550.00 \$ + taxes

RÉSOLUTION # 154-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner les Entreprises Ronald pour le déneigement du stationnement de la salle/église pour les années 2022-2023 et 2023-2024 au coût de 2 550.00 \$ par année. Cette dépense sera prise dans le compte 02-33000-521 (déneigement des entrées).

c) **Contrat de déneigement des routes – clause ajustement de carburant**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de déneigement des routes prévoit une clause d'indexation du carburant;

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

CONSIDÉRANT QUE les fortes hausses du coût du carburant ont occasionné une surcharge à payer pour l'année 2021-2022;

RÉSOLUTION # 155-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquitter la surcharge de carburant au montant de 4 760.18 \$ taxes incluses pour la saison de déneigement 2021-2022. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-33000-520 (déneigement des routes).

d) Remplacement de ponceaux – béton à remblai

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite remplacer 3 ponceaux à l'été 2022;

CONSIDÉRANT les prix reçus pour le béton à remblai :

Béton Crête : 110 \$ / m³ + taxes
Ciments Taschereau : 124 \$ / m³ + taxes

RÉSOLUTION # 156-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Béton Crête pour le ciment à remblai au coût de 110 \$ du mètre cube.

e) Contrat annuel avec la firme d'avocats Lavery

CONSIDÉRANT l'offre de Lavery pour un service de première ligne au coût de 1 000.00 \$ plus taxes (forfait Classique) pour une période de 12 mois incluant :

- Accès téléphonique et courriels illimités;
- Vérification légale des procès-verbaux des réunions du conseil;
- Avis juridiques simples, selon les circonstances;
- Vérification des règlements;
- Diffusion d'articles rédigés par leur équipe et accès à au moins une séance de formation gratuite et personne ou par visioconférence selon des sujets d'actualités;

RÉSOLUTION # 157-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de Lavery pour un abonnement à un service en droit municipal au coût de 1 000.00 \$ plus taxes (forfait Classique). Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire #02-19000-412 (services juridiques).

f) Chaise de bureau pour le poste de la direction générale

CONSIDÉRANT QUE la chaise de bureau du poste de la directrice générale doit être remplacée;

RÉSOLUTION # 158-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'une chaise de bureau Pro-Line

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

Il auprès de la Papeterie du Sagittaire au coût de 380.19 \$ plus les taxes. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-13000-670 (matériel de bureau).

8. DEMANDES

a) Campagne de réduction de l'herbe à poux

CONSIDÉRANT la campagne de réduction de l'herbe à poux du gouvernement provincial;

CONSIDÉRANT QU'une personne sur huit est allergique aux pollens;

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à la campagne donnerait à la municipalité l'accès gratuit à du matériel publicitaire au sujet de la réduction de l'herbe à poux;

RÉSOLUTION # 159-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer à la campagne de réduction de l'herbe à poux pour l'année 2022 et d'utiliser les outils de sensibilisation gratuits pour informer la population.

b) Yvon Trottier – fête pour 50 années de prêtrise

CONSIDÉRANT QUE monsieur l'abbé Yvon Trottier, résident de Fortierville, désire organiser une réception le 9 juillet prochain au parc municipal pour fêter ses 50 années de prêtrise;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Trottier a été prêtre dans la municipalité de Fortierville et les municipalités environnantes pendant de nombreuses années;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Trottier s'implique dans la communauté depuis de nombreuses années en aidant les autres, en donnant de son temps dans les différents organismes et en faisant du bénévolat au Foyer de Fortierville;

RÉSOLUTION # 160-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De permettre à M. Trottier d'organiser une fête dans le parc municipal le 9 juillet 2022;
- D'accorder la salle municipale gratuitement pour l'événement;
- De défrayer les coûts du permis pour consommer de l'alcool dans le parc municipal;
- D'accorder un montant de 200 \$ à M. Trottier pour l'achat d'un vin d'honneur.

c) Tour CIBC Charles-Bruneau

CONSIDÉRANT QUE du 2 au 8 juillet 2022 aura lieu la 26^e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau, événement phare de la fondation Charles-Bruneau;

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

CONSIDÉRANT QUE cette fondation contribue à procurer aux enfants atteints de cancer au Québec les meilleures chances de guérison par le financement de la recherche et de projets dédiés à l'hémato-oncologie pédiatrique;

CONSIDÉRANT QUE des cyclistes répartis en 5 pelotons de 15 cyclistes ou moins, escortés par des véhicules de l'organisation, circuleront sur le territoire de Fortierville le 7 juillet prochain;

RÉSOLUTION # 161-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que le Tour CIBC Charles-Bruneau sillonne les rues de Fortierville le 7 juillet 2022.

d) Pièce de théâtre

ATTENDU QUE madame Mélissa Dubois souhaite réaliser une pièce de théâtre à l'hiver 2023 à la salle municipale de Fortierville;

ATTENDU QUE les profits de la pièce seront versés à des organismes de la région;

RÉSOLUTION # 162-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que la salle municipale soit laissée gratuitement à Mme Dubois pour les quatre représentations de la pièce de théâtre ainsi que pour toutes les pratiques précédant la diffusion de la pièce.

e) Juin – mois de la SLA

ATTENDU QUE juin est le mois de la SLA (sclérose latérale amyotrophique), une maladie neurodégénérative fatale dont l'espérance de vie est de deux à cinq ans;

RÉSOLUTION # 163-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le mois de juin comme mois de la SLA.

9. AFFAIRE COURANTES

a) Rapport de la mairesse

ATTENDU QUE lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier;

ATTENDU QUE la mairesse fait un résumé du rapport financier au 31 décembre 2021, représentant un surplus de 91 257 \$;

ATTENDU QUE les états financiers ont été réalisés par RDL Lamontagne;

ATTENDU QUE selon l'avis du vérificateur, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2021;

RÉSOLUTION # 164-06-2022

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que le rapport de la mairesse soit publié dans le journal l'Écotier du 15 juin 2022 afin que les citoyens puissent en prendre connaissance.

b) FRR – appui à la Corporation des bénévoles de la Résidence Fortierville

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de la demande d'aide financière déposée par la Corporation des bénévoles de la Résidence Fortierville relativement au projet « Une cour extérieure pour les résidents et leur famille » qui consiste en l'aménagement paysager (fleurs et jardinage), l'installation d'une clôture de verre et l'achat de mobilier pour personnes à mobilité réduite;

RÉSOLUTION # 165-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et accepté à l'unanimité des conseillers présents :

- 1. APPUI :** Le conseil municipal de Fortierville appuie la Corporation des bénévoles de la Résidence Fortierville qui participe au projet concernant « la cour extérieure de la Résidence Fortierville » pour la somme de 13 709 \$.
- 2. FONDS :** La municipalité appuie le projet mentionné ci-haut et consent à ce que la MRC de Bécancour y affecte, à même le Fonds Régions et ruralité, un montant de 10 000 \$ provenant de l'enveloppe «initiative municipale».

c) FRR – achat de gradins pour le terrain de soccer

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de la demande d'aide financière faite par la municipalité de Fortierville dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR);

CONSIDÉRANT que la municipalité de Fortierville appuie le projet « Gradins au terrain de soccer » qui consiste à l'installation d'un gradin supplémentaire au terrain de soccer de Fortierville et en l'achat de nouveaux filets pour les buts de soccer;

RÉSOLUTION # 166-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents :

- 1. PARTICIPATION :** La municipalité de Fortierville participe au projet concernant les gradins pour le soccer pour la somme de 715 \$.
- 2. FONDS :** La municipalité appuie le projet mentionné ci-haut et consent à ce que la MRC de Bécancour y affecte, à même le Fonds Régions et ruralité, un montant de 2850 \$ provenant de l'enveloppe «initiative municipale».
- 3. SIGNATURE :** Le conseil municipal autorise la directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité, tout document jugé utile ou

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

nécessaire pour donner plein et entier effet à ce que prescrit la présente résolution.

d) Mise en commun pour les tests annuels des bornes-fontaines

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour propose une mise en commun des tests annuels des bornes-fontaines pour les municipalités suivantes : Manseau, Ste-Cécile-de-Lévrard, St-Sylvère, Parisville, Fortierville et Deschaillons-sur-St-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fortierville donne le mandat au Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour de montrer un devis et d'aller en soumission afin d'obtenir la meilleure offre de service concernant les tests annuels des bornes-fontaines;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fortierville autorise le SSIRMRCB à octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT QUE les coûts seront répartis au prorata pour les municipalités participantes;

RÉSOLUTION # 167-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Fortierville donne le mandat au SSIRMRCB d'envoyer une demande de prix pour les tests annuels des bornes-fontaines et accepte la mise en commun avec les municipalités suivantes : Manseau, Ste-Cécile-de-Lévrard, St-Sylvère, Parisville, Fortierville et Deschaillons-sur-St-Laurent.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que les coûts soient répartis au prorata selon les municipalités concernées.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que le SSIRMRCB puisse octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire.

10. **SUIVI DE DOSSIERS**

a) **Vente d'articles municipaux**

ATTENDU QUE la municipalité de Fortierville souhaitait se départir de certains articles municipaux;

ATTENDU QUE ces articles avaient été annoncés dans les journaux locaux des 15 avril et 15 mai;

ATTENDU les offres reçues :

Article 1 (porte résidentielle blanche 34 pouces avec vitre au long) :

Nancie Caron : 10.00 \$

Article 2 : 2 portes en acier 42 x 84

Aucune offre reçue

Article 3 : Porte avec cadre 32" en acier

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

Nancie Caron : 10.00 \$

RÉSOLUTION # 168-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vendre les articles 1 et 3 à madame Nancie Caron au coût de 10.00 \$ chacun.

b) Renovations du bureau municipal

i) Confirmation de la réalisation des travaux (PRABAM)

ATTENDU QUE des travaux de renovations ont été réalisés au bureau municipal, situé au 198, rue de la Fabrique, à Fortierville;

ATTENDU QUE la municipalité a bénéficié d'une aide financière dans le cadre du programme PRABAM pour ce projet;

RÉSOLUTION # 169-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De confirmer que tous les travaux de renovations du bureau municipal ont été complétés.
- QUE la municipalité a pris connaissance du guide du PRABAM et s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle.

ii) Mandat à Groupe RDL comptables pour la reddition de comptes finale (PRABAM)

ATTENDU QUE des travaux de renovations ont été réalisés au bureau municipal, situé au 198, rue de la Fabrique, à Fortierville;

ATTENDU QUE la municipalité a bénéficié d'une aide financière dans le cadre du programme PRABAM pour ce projet;

ATTENDU QUE la municipalité a le devoir de mandater un auditeur externe pour la reddition de comptes finale dans le cadre du programme PRABAM;

RÉSOLUTION # 170-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme comptable Groupe RDL pour la reddition de comptes finale du programme PRABAM dans le cadre des travaux de renovations au bureau municipal.

iii) Financement pour les gardes et l'escalier

ATTENDU QUE la municipalité avait désigné la firme Déco-Rampe pour l'achat et l'installation des gardes et des escaliers du bureau municipal;

ATTENDU QUE ces travaux n'étaient pas prévus au départ et n'ont pas été inclus dans l'aide financière reçue;

RÉSOLUTION # 171-06-2022

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer cette dépense (11 396.16 \$ taxes incluses) à même le surplus accumulé non affecté.

c) Ponceau rang St-Alphonse

i) Plans et devis

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fortierville avait donné le mandat au service d'ingénierie de la FQM pour une étude hydraulique concernant le ponceau du rang St-Alphonse (face au 2130, rang St-Alphonse) qui sera à remplacer au cours des prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire déposer des demandes d'aide financière pour le remplacement de ce ponceau;

RÉSOLUTION # 172-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner le service d'ingénierie de la FQM pour la réalisation des plans et devis pour le remplacement du ponceau du rang St-Alphonse selon les spécifications de l'étude hydraulique #532380472101 au coût de 11 300 \$ plus les taxes. Cette dépense sera financée à même la TECQ.

ii) Demande d'aide financière PAVL – volet accélération

ATTENDU QUE la municipalité de Fortierville a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité de Fortierville s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du ministère;

ATTENDU QUE la municipalité de Fortierville choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres).

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, madame Annie Jacques, agit à titre de représentante de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

RÉSOLUTION # 173-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et accepté à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Fortierville autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée et certifie que la directrice générale est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

d) Panneau pour les organismes et services de Fortierville

ATTENDU QUE la municipalité bénéficiera de l'aide financière du programme FRR (enveloppe municipale) pour l'achat d'une enseigne contenant les informations relatives aux organismes et services municipaux;

RÉSOLUTION # 174-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Lumicom pour l'achat et l'installation d'une telle enseigne au coût de 3 680 \$ plus les taxes.

11. RÈGLEMENTS

Aucun règlement.

12. COMITÉS ET MRC

a) Invitation Biblio Qualité

Le réseau Biblio du Centre-du-Québec invite les municipalités à une rencontre sur le programme BiblioQualité. Une date devra être priorisée pour accueillir les gens du Réseau à la bibliothèque de Fortierville.

b) Journée du 31 mai (Charte protection de l'enfant)

Le 31 mai dernier avait lieu une journée d'information à la salle municipale concernant la Charte sur la protection des enfants. Les activités de l'après-midi étaient destinées aux élus (conférence avec Mme Nancy Audet, atelier participatif avec Espace Muni) alors que les conférences de la soirée portant sur les familles d'accueil étaient ouvertes à tous.

Après le cocktail dinatoire, les élus présents ont été invités à visiter le centre d'interprétation Fortierville et son histoire.

RÉSOLUTION # 175-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les dépenses reliées à l'organisation de cette journée :

Conférencière Nancy Audet : 2 285 \$ taxes incluses
Traiteur Bigarade : 1 000 \$

La municipalité recevra des subventions pour le financement de ces activités au cours des prochaines semaines, soit 500 \$ de la FQM, 500 \$ de l'organisme Espace Muni, 500 \$ du député Donald Martel et 1 500 \$ de la MRC de Bécancour.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

c) Fête des voisins

Le 4 juin avait lieu la fête des voisins. La mairesse, Julie Pressé, a organisé pour l'occasion un méchoui à sa résidence et y a invité toute la population. Les gens présents pouvaient contribuer pour un montant à leur discrétion. La mairesse remet donc un montant de 100 \$ à la municipalité qui pourra servir pour un budget jeunesse.

d) Urgence du CLSC de Fortierville

En raison du manque de médecins, l'urgence du CLSC de Fortierville se verra dans l'obligation de fermer ses portes à 20h tous les soirs pendant la période estivale. Des démarches sont actuellement en cours concernant l'accès à la banque de médecins dépanneurs.

Le 13 juin prochain aura lieu une rencontre entre le personnel du CIUSSS MCQ et le conseil des maires de la MRC de Bécancour. Le 14 juin, la mairesse et le préfet rencontreront le CIUSSS MCQ afin de travailler sur une stratégie pour attirer de nouveaux médecins au CLSC.

La mairesse a demandé au bureau du député Donald Martel d'avoir des nouvelles sur l'avancement du dossier une fois par semaine.

e) Soirée reconnaissance citoyenne 2022

Le député Donald Martel organisera, le 16 juin prochain, une soirée de reconnaissance pour les bénévoles à St-Grégoire. L'invitation est valable pour deux personnes de la municipalité. La mairesse, Julie Pressé, assistera à l'événement.

f) Jardin collectif

Le conseiller Michel Fortier informe les gens présents que les 4 bacs de jardinage surélevés ont été installés au jardin collectif. Le samedi 11 juin, la population est invitée à se rendre au jardin pour planter les légumes.

13. AFFAIRES NOUVELLES

a) Abat-poussière

ATTENDU QUE la municipalité avait demandé des soumissions pour l'épandage d'abat-poussière;

ATTENDU QUE le contrat avait été accordé à Enviro Solutions au coût de 0.3078 \$;

ATTENDU QU'en raison de la hausse du coût du carburant, la firme Environ Solutions demande à réviser le prix en fonction de la charte du MTQ;

RÉSOLUTION # 176-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la révision du prix au litre de l'abat-poussière avec Enviro Solutions selon la charte du MTQ. Le prix, à la mi-juin, devrait tourner autour de 0.3676 \$ le litre.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

b) Travaux de pavage sur une section du rang St-Alphonse – mandat à FNX Innov pour la mise à jour des documents

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet accélération pour le pavage d'une section du rang St-Alphonse;

ATTENDU QUE les plans et devis et l'estimé des travaux avaient déjà été réalisés par la firme d'ingénieurs FNX Innov en 2021 pour ces travaux;

ATTENDU la variation des prix dans le marché actuel;

RÉSOLUTION # 177-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et accepté à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme FNX Innov pour la mise à jour des documents relatifs aux travaux du rang St-Alphonse. Le coût s'élèvera à environ 750 \$ plus les taxes. Cette dépense sera financée par le TECQ.

c) Compteurs d'eau

ATTENDU la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable et l'obligation d'installer des compteurs d'eau dans les bâtiments non résidentiels;

RÉSOLUTION # 178-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et accepté à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 11 compteurs d'eau auprès des compteurs Lecomte :

- 5 compteurs d'eau réguliers $\frac{3}{4}$ pour installation dans les bâtiments municipaux;
- 1 compteur d'eau régulier $\frac{3}{4}$ avec adaptateur $\frac{1}{2}$ pour le bureau de poste;
- 5 compteurs d'eau lecture à distance $\frac{3}{4}$ pour installation dans les bâtiments non résidentiels.

Le coût total de cette dépense sera de 2 230.68 \$ taxes incluses. Cette dépense avait été prévue au budget 2022 et devra être prise à même le poste budgétaire # 02-41300-640.

d) FRR – aménagement d'une bande cyclable sur la rue Principale

ATTENDU QUE la municipalité bénéficiera d'une aide financière du programme FRR – volet 4 vitalisation pour l'aménagement d'une bande cyclable le long du trottoir de la rue Principale;

RÉSOLUTION # 179-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De procéder à l'aménagement d'une bande cyclable de 1.90 m de largeur le long du trottoir de la rue Principale;
- De faire l'achat de 80 balises cyclo-zone chez Signalisation Lévis au coût de 10 124.70 \$ taxes incluses. Ces balises seront installées environ aux 20 mètres, tout en portant une attention particulière aux

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

entrées de cours des citoyens (pour ne pas nuire à la collecte des bacs de déchets ou autres) ainsi qu'aux entrées de cours d'entreprises ou un espace plus grand est nécessaire pour les livraisons par transport lourd;

- De désigner Marquage et traçage du Québec pour l'effacement de la ligne centrale jaune, le traçage d'une nouvelle ligne médiane pour la rue Principale ainsi que la ligne de rive pour la bande cyclable au coût de 7 841.30 \$ taxes incluses.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions se déroule de 20h30 à 20h40.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 180-06-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h40.

Julie Pressé, mairesse

Annie Jacques, d.g. et greffière-trésorière.

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».